

Alterindicateurs

L'abstention est-elle une « pathologie sociale » ?*

« Si l'analyse ci-dessus est correcte, alors la prétention de la démocratie à être une valeur universelle ne repose pas sur un seul et unique mérite. Il y a là une pluralité de valeurs ; premièrement, l'importance intrinsèque de la participation politique et de la liberté dans l'existence humaine ; ensuite, l'importance instrumentale d'incitations politiques faisant en sorte que les gouvernements soient responsables et rendent des comptes ; enfin, le rôle constructif de la démocratie dans la formation des valeurs et la compréhension des besoins, droits et devoirs. » (Amartya Sen, *La démocratie des autres*, Paris, Payot, 2006 (2011), p. 74.

L'abstention (c'est-à-dire le fait de ne pas voter lors d'un scrutin, alors que l'on est inscrit sur la liste électorale) est un phénomène apparemment simple et intuitif (la plupart d'entre nous l'avons déjà pratiqué : c'est ce que l'on appelle l'« abstention intermittente », qui est devenue massive¹), facile à mesurer (le taux d'abstention : une fréquence, l'effectif de ceux qui s'abstiennent divisé par l'effectif total

FRÉDÉRIC LEBARON

de la liste), qui est au carrefour de plusieurs enjeux pluridisciplinaires aussi bien théoriques que méthodologiques. L'abstention ne doit pas être séparée d'un autre phénomène, très important dans certains pays, la non-inscription sur les listes électorales (de l'ordre de 10% en France, mais beaucoup plus élevée pour certaines catégories).

Largement dû à Émile Durkheim, le concept de « pathologie sociale » désigne un « dérèglement », un « dysfonctionnement » qui affecte une société ou un groupe social et qui se traduit par des comportements ou plus largement des conséquences individuelles et collectives « déstructurantes » : conflits, souffrances, destructions, etc. Durkheim est connu pour son travail sur le suicide (phénomène en forte augmentation tout au long du dix-neuvième siècle en France²), mais les recherches autour des pathologies sociales en ont étendu la portée, en intégrant :

– une part importante des pathologies tout court, celles-ci ayant souvent une dimension sociale (obésité, maladies cardiovasculaires, etc.³), ce que l'on appelle

*. Ce texte reprend les grandes lignes de la leçon inaugurale prononcée lors de la rentrée solennelle de l'université de Picardie-Jules Verne en octobre 2011.

1. P. Lehingue, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.

2. É. Durkheim, *Le suicide. Étude de sociologie*, Paris, Payot, 2009 [1897].

3. Cf. Richard Wilkinson, *L'égalité c'est la santé*, Paris, Demopolis, 2009.

en démographie la morbidité (ainsi que la mortalité, notamment les inégalités d'espérance de vie).

– des phénomènes plus diffus, comme le déclin de la « cohésion sociale », qui se traduit par exemple par des comportements déviants (délinquance, violence, criminalité...) ou encore par la recrudescence des conflits (guerre, émeutes, mouvements sociaux, etc.).

Cette énumération suffit sans doute à suggérer que l'usage de la notion de « pathologie sociale » est devenu assez large. Il n'implique donc pas chez le sociologue une posture *a priori* normative, qui consisterait à regrouper tout ce qui dysfonctionne dans une seule même entité homogène, chargée de valeur évidemment négative. Depuis ses origines, la sociologie se donne plutôt pour tâche de décrire, comprendre et expliquer les dimensions sociales de ces phénomènes comportementaux ou psychiques plus ou moins perturbateurs (et donc, parallèlement, celles de dynamiques plus favorables ou positives : bien-être, cohésion, progrès, etc.). Elle le fait en s'appuyant sur une démarche largement issue de la méthode expérimentale, mobilisant la statistique, mais transposée à des données d'observation directe.

Qu'en est-il alors de l'abstention, phénomène qui peut sembler aujourd'hui tout-à-fait « normal », ne serait-ce que parce qu'il concerne désormais une proportion importante de la population⁴ ? Pour répondre, il faut peut-être surtout s'intéresser aux variations, et aux dif-

férences selon les groupes, notamment selon les groupes sociaux.

Il faut commencer par écarter deux réponses symétriques : l'affirmation du caractère intrinsèquement « négatif », « déficient » voire « immoral » de l'abstention, c'est-à-dire au fond l'expression pure et simple de ce qu'on peut appeler la norme civique, qui est une norme morale, d'origine religieuse (« tu iras voter ») ; à l'opposé, la valorisation idéologique de l'abstention (qu'elle soit révolutionnaire : « élections piège à cons », selon la formule bien connue de Jean-Paul Sartre actualisée aujourd'hui par les *Indignés* espagnols, ou simplement « individualiste » et « indifférentiste » : « pourquoi irais-je voter ? »). Je ne prendrai position ici ni pour l'une ni pour l'autre et si je propose quelques réflexions sur ce que pourrait être une politique de lutte contre l'abstention, c'est évidemment aux acteurs politiques et non aux sociologues qu'il revient de s'engager ou pas dans cette direction, c'est-à-dire d'en faire un objectif de l'action publique ou de l'action collective. Il faut cependant souligner, avec Amartya Sen, qu'une conception étendue de la démocratie implique la participation la plus large de l'ensemble des citoyens aux débats et aux choix publics⁵.

Un phénomène multidimensionnel

Le taux d'abstention varie assez fortement selon les types de scrutin, lesquels sont de plus en plus nombreux⁶. Il est par exemple très élevé lors des élections professionnelles⁷, encore plus lors des

4. Le taux de suicide annuel en France s'établit à environ 14 pour 100 000, alors que le taux d'abstention aux législatives 2007 était de 39,7 % et aux européennes 2009 de plus de 60 %. La proportion d'abstentionnistes intermittents sur la liste étudiée par le CURAPP dans un bureau de vote amiénois était quant à elle de 80% !

5. A. Sen, *op. cit.*

6. P. Lehingue, *op. cit.*

7. Citons par exemple les 38,54% lors de la récente élection au Comité technique du ministère de l'Éducation nationale, alors que l'enjeu était relativement « central », même si les meilleures

élections étudiantes, plus faible lors de l'élection présidentielle en France⁸. On se concentre ici surtout sur les « principaux scrutins » que sont les élections présidentielle ou législative, ceux pour lesquels les « enjeux politiques » sont constitués comme les plus « importants », qui sont aussi ceux pour lesquels la « norme civique » est la plus prégnante et la plus fortement « réactivée » par les médias, les pouvoirs publics, etc. Et donc pour lesquels l'abstention peut sembler *a priori* la moins « normale »...

Le taux d'abstention lors des principaux scrutins est resté très longtemps relativement stable en France : aux élections législatives autour de 20%, cela depuis l'élection de juin 1848, avec une parenthèse basse sous le Second empire. La progression surtout depuis les années 1980 n'en est que plus frappante, cela d'autant qu'il s'agit d'un phénomène observé dans d'autres pays.

Les variations dans l'espace sont tout aussi importantes, par exemple d'un point de vue comparatif. Il est vrai que la participation est obligatoire, sous peine de sanctions financières, dans un certain nombre de pays comme la Belgique ou le Luxembourg. (La norme civique se double en effet parfois d'une norme juridique.)

À ces trois sources de variation (type de scrutin, temps et espace) s'ajoutent des sources de variation plus proprement « sociologiques », que révèlent diverses enquêtes (sondages sortie des urnes) ou que permettent d'affiner des méthodes plus originales : l'abstention est fortement liée au niveau d'instruction (ce que nous appelons le capital scolaire : les

moins diplômés s'abstiennent plus que les plus diplômés), à la catégorie socio-professionnelle (les catégories populaires s'abstiennent plus), au statut d'emploi (les chômeurs, les précaires s'abstiennent plus) et à l'âge (les plus jeunes s'abstiennent plus). On a là ce que Durkheim appelle des « régularités », ces facteurs interdépendants jouant en même temps, différemment bien sûr selon les contextes électoraux, sociaux.

L'effet de certains de ces facteurs sur les évolutions est *a priori* défavorable à l'abstention : avec la hausse du niveau de scolarisation et le vieillissement de la population, on pourrait s'attendre à une baisse tendancielle des taux d'abstention. Or on observe au contraire plutôt une hausse depuis les années 1980 dans la plupart des pays de l'OCDE ; l'effet de la hausse du chômage et de la transformation des statuts d'emploi va évidemment dans ce sens, ce qui « explique » pour une grande partie l'évolution observée.

L'énigme de l'abstention : la nécessité d'approches biographiques et contextuelles

On fait face, lorsqu'il s'agit d'interpréter le phénomène, à ce que des auteurs américains appellent les *turn-out puzzles*, les énigmes de la participation, auquel certains représentants de la théorie du choix rationnel répondent en proposant de réduire le coût de transport des citoyens au bureau de vote, les bénéfices individuels du vote étant de toute façon inexistant. La montée de l'abstention révèle-t-elle un déclin généralisé des normes sociales ? Une « individualisation » progressive qui éloignerait les acteurs sociaux des enjeux collectifs ? Des arbitrages coût-bénéfice de plus en plus favorables à d'autres activités dominicales

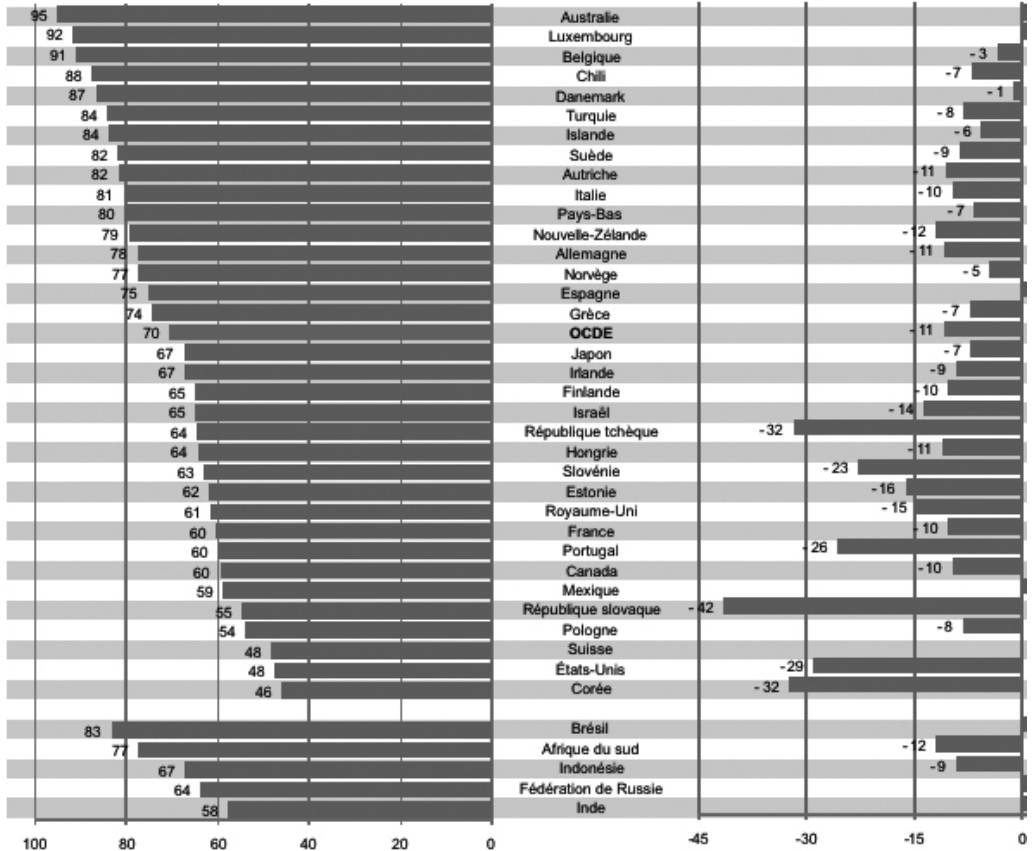
conditions n'ont pas été réunies pour assurer une participation plus élevée.

8. En 2007, le taux de participation au premier tour a atteint 83,77%, presque aussi élevé qu'en 1965 et en 1974.

CO4.1 La participation aux élections a tendance à baisser

Partie A. Taux de participation à la dernière élection, pourcentages ()

Partie B. Variation du taux de participation (1980 à l'élection la plus récente)



CO4.2 Les personnes ayant un niveau d'instruction élevé votent plus

CO4.3. Les personnes âgées votent

(la pêche, les loisirs – il y a beaucoup d'autres choses à faire le dimanche) ? Un déclin de la confiance des citoyens dans les élus et les institutions ? Ces « explications » courantes n'en sont pas vraiment. Elles contribuent à qualifier autrement le phénomène plutôt qu'à l'analyser, de même que la « vertu dormitive de l'opium » n'explique pas son caractère soporifique. Une analyse

sociologique plus complète doit à la fois décrire de façon méthodique les comportements de vote et/ou de non-vote, dans leur contexte social précis, et en dégager les facteurs complexes par une approche inductive construite.

Ces facteurs sont liés aux degrés inégaux d'intérêt pour la politique et de maîtrise des enjeux politiques selon les groupes, comme l'a montré Daniel Gaxie,

qui a enseigné à l'université d'Amiens et a été membre du CURAPP, à la suite de Pierre Bourdieu. Cette inégalité fondamentale est plus prégnante que jamais. Elle implique de prendre très au sérieux les fondements biographiques du rapport des individus à la politique⁹.

L'investissement inégal des citoyens dans le jeu électoral, comme le résume D. Gaxie [1982, p. 266], est également fonction « 1°) du degré auquel les enjeux politiques recourent – ou sont perçus comme recoupant – les problèmes se posant réellement et concrètement aux agents sociaux dans leur vie quotidienne et 2°) du degré auquel les prises de position sur ces enjeux sont – ou semblent, aux yeux des électeurs – nettement différenciés. »

Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen ont publié en 2007 sous le titre *La démocratie de l'abstention* un travail de référence sur les facteurs sociaux de l'abstention. Ils se sont immergés durant plusieurs années dans une cité de Saint-Denis, la cité des Cosmonautes, où ils ont en particulier étudié un même bureau de vote : ils ont recueilli des données approfondies sur les comportements électoraux, des observations directes, mené des entretiens biographiques. Ils ont révélé la subtilité des processus sociaux qui éloignent une partie importante de la population d'une cité des bureaux de vote : le vote est avant tout inscrit dans des dynamiques collectives – familiales,

professionnelles et interpersonnelles –, et ne peut être dissocié des groupes de référence (« groupes primaires ») et des réseaux sociaux. Ce sont ces « influences » plus ou moins diffuses qui « activent » de façon variable la norme civique dans des contextes précis ; le fait de voter dépend ainsi avant tout de l'état de l'organisation collective du groupe (de la classe) et de la mobilisation de celui-ci. La déliquescence du groupe ouvrier, le déclin de ses références et de ses organisations, l'ethnisation croissante des enjeux expliquent une forte démobilisation populaire au sein la cité des Cosmonautes¹⁰.

Dans un esprit similaire, le travail de Sébastien Vignon sur la participation électoral aux élections locales dans les communes rurales de la Somme montre à partir d'observations et d'entretiens que la baisse tendancielle de la participation est liée à une tendance à la reconfiguration des liens interpersonnels au sein des communes : à un fonctionnement plus intégré et personnalisé (« communautaire ») succèdent des liens plus « faibles », qui contribuent au déclin de l'implication dans la vie communale.

Les recherches quantitatives menées au CURAPP explorent la structure des interrelations entre les différentes dimensions du vote et les indicateurs sociaux disponibles, à différentes échelles (bureau de vote, commune, canton, département, région, pays).

Le lien étroit entre l'abstention et un faisceau de facteurs sociaux apparaît nettement : en Picardie, les cantons les plus

9. Les recherches menées au CURAPP-ESS sur le vote visent justement à entrer dans la « fabrique » des comportements électoraux en insistant sur les multiples dimensions biographiques et contextuelles de ceux-ci, ce qui conduit à développer des méthodologies nouvelles (en tout cas relativement peu utilisées dans ce domaine) : méthodes qualitatives (observations *in situ* et entretiens, approches biographiques..) ; analyse des données multidimensionnelles ; méthodes dites « multiniveaux » (à base de régression et d'analyse des variances)

10. Les recherches menées au CURAPP-ESS à Amiens développent et enrichissent cette option théorique et méthodologique, en mettant en avant l'articulation entre démarche qualitative et méthodes quantitatives, et en accordant une place centrale aux dimensions biographiques des contextes de vote.

abstentionnistes sont les cantons urbains populaires (Amiens-Nord, Creil-Sud...), où la proportion d'employés, mais aussi de chômeurs et de contrats précaires, est la plus élevée. Parmi les variables les plus fortement corrélées avec l'abstention, lorsqu'on considère l'ensemble des communes françaises, la proportion de résidents dans un HLM ressort fortement (notamment pour l'élection présidentielle 2007), de même que la proportion d'étrangers ou encore la proportion de ceux qui résidaient déjà dans le canton lors du recensement de 1990.

Ainsi replacée dans ses contextes (géographique, historique, social et donc « biographique »), l'abstention apparaît comme un fait fortement lié aux formes d'existence concrètes des groupes sociaux et en particulier à ce que Durkheim appelle l'intégration sociale, à condition d'entendre ce concept dans ses manifestations les plus concrètes : catégorie sociale et condition d'emploi, réseaux professionnels et familiaux, existence de groupes primaires et processus de mobilisation microsociaux. Celles-ci sont matérialisées par des interactions : « pressions » des pairs, « rappels à l'ordre » de figures de référence, etc.

La norme civique est donc non seulement plus ou moins fortement intériorisée (on peut ici parler d'*habitus* civique), fortement liée à des degrés inégaux de compétence et d'intérêt pour la politique, mais elle est aussi plus ou moins fortement *activée* dans divers contextes biographiques. À l'extrême, dans le cas de jeunes de classes populaires urbaines précarisés et peu diplômés, cette norme, faiblement intériorisée, ne trouve aucun « relais » au sein des groupes d'appartenance et c'est au contraire une contre-norme qui s'épanouit. Cela conduit à la non-inscription, à la mal-inscription et

à une abstention de plus en plus massive et régulière. On peut alors parler d'une auto-élimination de ces groupes de l'espace démocratique.

D'un point de vue plus socio-historique, cette auto-élimination apparaît aussi concomitante d'un déclin des formes d'organisation collective au sein du monde ouvrier (syndicats, partis). Elle a lieu à partir du milieu des années 1980 dans les pays d'Europe occidentale, dans un contexte plus large de transformation du capitalisme et de changements idéologiques : financiarisation, mondialisation, chômage de masse et précarisation en Europe, montée des inégalités aux États-Unis, convergence des politiques économiques des grands partis (États-Unis, Europe), effondrement du système soviétique et du « socialisme réel »...

Les conséquences inégalitaires de l'abstention et quelques « propositions » possibles

Dans la mesure où l'abstention est un phénomène socialement marqué (lié à la « condition de classe » et à l'âge), elle peut être décrite comme « inégalitaire » dans ses déterminants, mais aussi dans ses conséquences. En effet, certains travaux récents montrent que l'offre politique s'ajuste tendanciellement à la demande et laisse donc de côté une « clientèle » électorale qui, de toute façon, ne vote pas. Il est vrai que les politiques en appellent régulièrement à la mobilisation des électeurs, en espérant qu'elle leur profite..., mais il s'agit alors plutôt de réactiver par le verbe une norme civique toujours potentiellement chancelante, même chez les électeurs les plus convaincus. Il est plus difficile de susciter l'intérêt des électeurs et plus encore de leur donner

les moyens de maîtriser les enjeux complexes d'un scrutin.

Si l'on considère que l'abstention croissante, en particulier dans les classes populaires et chez les jeunes, est un « problème » (ce qui, encore une fois, ne va pas forcément de soi pour tous les décideurs), que faire ? Le sociologue ne sort pas de son rôle en réfléchissant à la question, à condition de préciser que, dans une démocratie, ce sont les acteurs politiques et les citoyens qui décident et non les sociologues...

Une première réponse consiste à renforcer la norme civique. Cela peut aller jusqu'à l'obligation d'inscription et de vote, qui fait de cette norme sociale une norme juridique. On peut ajouter l'extension du droit de vote à de nouvelles catégories (16-18 ans, l'ensemble des étrangers résidents, etc.), les transformations du mode de scrutin dans un sens supposé plus favorable à la représentation de la diversité de l'offre (le scrutin proportionnel), la limitation du nombre de scrutins... Ces changements peuvent sembler secondaires, mais il est toujours important de rappeler que les acteurs publics ont à leur disposition un certain nombre d'instruments pour « influencer sur les comportements privés ».

Une deuxième réponse renvoie à ce que l'on appelle l'offre politique. Si le déclin du vote correspond aussi historiquement à l'effacement ou l'atténuation de certains clivages idéologiques, on peut penser qu'un contexte plus favorable à des choix politiques plus tranchés (notamment en matière économique et sociale), suscitant des mobilisations sociales et intellectuelles, pourrait conduire à un regain de participation des différents groupes sociaux (comme le montre le référendum du 29 mai 2005 sur le projet de traité constitutionnel européen, l'élection présiden-

tielle de 2007, plus encore sans doute les débats croissants sur la mondialisation et le capitalisme financier, sur l'avenir de l'Europe...). Mais cela suppose surtout une « mobilisation » concrète des individus qui ne va pas du tout de soi, même lorsque l'offre politique semble diversifiée.

Enfin, c'est peut-être en sortant des seules considérations politiques et institutionnelles que l'on pourra espérer résorber l'abstention et la non-inscription croissantes, et que l'on pourra même songer sérieusement à « refonder la démocratie »... Cela en combattant de façon plus systématique un ensemble interdépendant de pathologies sociales : inégalités scolaires, inégalités d'emploi et de revenus, inégalités intergénérationnelles, multiples formes de précarisation et d'insécurité socioéconomique, ces processus sont un terreau particulièrement propice au rejet multiforme du politique et de la norme civique, en particulier dans les groupes les plus vulnérables.

Sur ce point, je rejoindrai les conclusions du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi de 2009 sur la mesure de la performance économique et du progrès social¹¹ : nous avons besoin de nouveaux instruments d'évaluation des politiques publiques, mieux adaptés que le seul PIB pour estimer le bien-être collectif. L'abstention et la non-inscription croissantes de certains groupes font partie de ces signaux d'alerte. ■

11. J. Stiglitz, A. Sen, J.-P. Fitoussi, *Performances économiques et progrès social*, Paris, Odile Jacob, 2009, 2 tomes.